



MEF

du Cotentin



Durée
01/2024 - 12/2024

Budget total
366.346 €

Financement UE
125.596 €



Responsable de publication
Yannick GUILBERT



www.mef-cotentin.com

Accompagnement des participants du PLIE Cotentin - 2024

Permettre aux participants du PLIE d'accéder à une situation d'emploi durable :

- en mettant en œuvre un accompagnement individualisé et renforcé répondant aux aspirations spécifiques des demandeurs d'emploi et tenant compte du contexte local,
- et en développant des temps d'accompagnement collectifs afin de lutter contre l'isolement auquel ces personnes sont souvent confrontées.



Cofinancé par
l'Union européenne

| | |
|---|--|
| INTITULE DU PROJET | Accompagnement des participants du PLIE du Cotentin -2024 |
| PERIODE DE REALISATION DU PROJET | Du 01/01/2024 au 31/12/2024 |
| FINANCEMENT DU PROJET | Coût total du projet : 366 346 € Cofinancé par : l'Union Européenne (FSE+) : 34,28 % Conseil Départemental de la Manche : 64,5 % Etat : 1,22 % |

Objectifs du projet :

Permettre aux participants du PLIE d'accéder à une situation d'emploi durable :

- **en mettant en œuvre un accompagnement individualisé et renforcé** répondant aux aspirations spécifiques des demandeurs d'emploi et tenant compte du contexte local
- **en développant des temps d'accompagnement collectifs** afin de développer des situations d'échange et de rencontre entre les personnes accompagnées et ainsi développer la dimension lien social de l'accompagnement.

Description du projet :

> L'accompagnement individualisé et renforcé des participants :

Les conseillères prennent en charge l'accompagnement de participants du PLIE sur la base d'entrées et sorties permanentes à partir d'orientations effectuées par les différentes structures intervenant dans le champ de l'insertion et de l'emploi (Pôle Emploi, plateforme d'orientation RSA, Mission Locale, organismes de formation, SIAE, centres sociaux...)

Accueil et diagnostic de la situation sociale et professionnelle des participants, repérage des freins à l'emploi et les leviers pouvant faire évoluer la situation, contractualisation des engagements réciproques.

Mise en œuvre de l'accompagnement individualisé et renforcé : co-construction avec le participant du parcours vers l'emploi, mobilisation des étapes de parcours, point sur les démarches et l'évolution du parcours au moyen d'entretiens réguliers dans les différents lieux d'accueil du PLIE, coaching emploi.

> L'accompagnement des participants du PLIE dans le cadre d'ateliers collectifs :

Les ateliers "Instant PLIE" : temps d'échanges proposés tout au long de l'année, en petit collectif (4 à 10 personnes), sur des thématiques liées à l'emploi ou à l'environnement de vie des participants ayant pour objectif de créer des instants pour "vivre ensemble" la recherche d'emploi et de sortir de l'isolement.

Les ateliers "Prendre du temps pour soi" et "Aller de l'avant"(4 à 8 personnes) ayant pour objectif de permettre aux participants de prendre du temps pour se découvrir ou se redécouvrir, de gagner en confiance, en estime en soi, de sortir de l'isolement, de développer leurs compétences psychosociales pour mieux accéder à l'emploi.

Résultats attendus :

L'accompagnement de 490 participants du PLIE

65 sorties positives (selon la définition des sorties positives du PLIE du Cotentin)

60 % des étapes de parcours effectués par les participants accompagnés seront des étapes emploi (tous types d'emplois confondus : CDI, CDD ≥ ou < 6 mois, intérim, CDDI, PEC)

Participation de 40 participants aux ateliers collectifs.